



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 28 janvier 2025

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
18	13	17

Date de la convocation : 21 janvier 2025

Date d'affichage de l'ordre du jour : 21 janvier 2025

L'an deux-mil-vingt-cinq, le vingt-huit janvier à 18h30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul COUILLER, Maire.

Étaient présents :

Madame Claude BOULIER, Monsieur Michel BRUNG, Monsieur Daniel CALTOT, Monsieur Philippe CAUCHOIS, Monsieur Jean-Paul COUILLER, Madame Mélanie DECURE, Monsieur Vincent GAUDICHON, Madame Annie LECOQ, Madame Amélie NÉE, Monsieur Olivier ORIENT, Monsieur Daniel PELFRÈNE, Madame Géraldine SAHUT et Madame Christine TALBOT.

Absents excusés :

Madame Marie-Claire OSMONT a donné pouvoir à Madame Claude BOULIER.

Madame Nathalie DELESTRE a donné pouvoir à Madame Géraldine SAHUT

Monsieur Rémy JAMES a donné pouvoir à Monsieur Daniel CALTOT.

Monsieur Frédéric POTHÉRAT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul COUILLER

Monsieur Daniel RAIMBAULT

Secrétaire de séance :

Monsieur Michel BRUNG a été nommé secrétaire de séance.

2025 / 005 – TARIFS LOCATION SALLES – PERSONNEL COMMUNAL ET ÉLUS NON RÉMUNÉRÉS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il convient de préciser les modalités de location des salles pour le personnel communal et les élus ne bénéficiant pas d'indemnité.

C'est pourquoi Monsieur le Maire propose que le personnel communal et les élus ne bénéficiant pas d'indemnité puissent bénéficier gratuitement du prêt d'une salle deux fois durant la mandature, excepté le chauffage et la caution qui seront réclamés. Pour rappel, les tarifs appliqués au 1^{er} janvier 2025 sont les suivants :

Services	Objet	Tarif 2025
6A/ Salle polyvalente	Location journée été (du 01/05 au 14/10)	300 €
	Location journée hiver (du 15/10 au 30/04)	350 € (Incluant 50 € de chauffage)
	Location weekend été (du 01/05 au 14/10)	400 €
	Location weekend hiver (du 15/10 au 30/04)	480 € (Incluant 80 € de chauffage)
	Vin d'honneur	120 €

	Cauton salle	1 500 €
	Cauton lave-vaisselle	30 €
6B/ Petite salle	Location journée été (du 01/05 au 14/10)	120 €
	Location journée hiver (du 15/10 au 30/04)	145 € (Incluant 25 € de chauffage)
	Location weekend été (du 01/05 au 14/10)	160 €
	Location weekend hiver (du 15/10 au 30/04)	200 € (incluant 40 € de chauffage)
	Cauton salle	500 €
	Cauton lave-vaisselle	30 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE :

- DE VALIDER la gratuité de la salle deux fois durant la mandature pour le personnel communal, excepté le chauffage et la caution qui seront réclamés.

Le secrétaire de séance, Michel BRUNG



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-Paul COUILLER

